

# CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES JEUNES

## SÉANCE D'INSTALLATION DE LA NOUVELLE MANDATURE LE 14 DÉCEMBRE



Depuis 2018, via le Conseil Départemental des Jeunes, le Département de la Manche permet aux jeunes Manchois d'expérimenter la vie institutionnelle en les sensibilisant au système démocratique et aux valeurs républicaines, d'appréhender les enjeux de la construction d'une politique publique et de développer des compétences formelles et informelles, complémentaires à l'action de l'Éducation nationale. Par ce dispositif, le Département entend participer à l'implication directe des jeunes dans la vie locale, les préparer à exercer pleinement leur rôle de citoyen et développer leur sens et leur goût de l'engagement.

La deuxième promotion « Simone Veil » (2020-2022) étant désormais achevée, il est aujourd'hui l'heure d'asseoir officiellement la troisième mandature du Conseil Départemental des Jeunes de la Manche : les 54 nouveaux conseillers départementaux sélectionnés se réuniront le mercredi 14 décembre pour leur première session plénière, la séance d'installation.

Pour rappel, les candidats avaient jusqu'au 18 novembre pour déposer leur dossier, puis une sélection des jeunes conseillers départementaux par le comité de désignation est intervenue fin novembre. Enfin, une journée de cohésion se tiendra le 10 décembre afin que chacun puisse appréhender le conseil départemental et faire connaissance avec les autres membres du CDJ.

**JEAN MORIN**  
Président du conseil départemental  
de la Manche

**ADÈLE HOMMET**  
Vice-présidente du conseil  
départemental de la Manche  
déléguée aux collèges, la jeunesse et  
les sports

**DANY LEDOUX**  
Conseillère départementale en  
charge de la jeunesse

vous convient à la première séance plénière des membres de la nouvelle promotion  
du Conseil Départemental des Jeunes,

le mercredi 14 décembre à partir de 14h30, à la Maison du Département à Saint-Lô

### Déroulé de séance :

14h30 : Ouverture de séance avec le discours de Monsieur le Président du conseil départemental

14h45 : Appel des jeunes conseillers départementaux par commission et par ordre alphabétique :

- Commission 1 : sport et avenir

- Commission 2 : bien vivre ensemble
- Commission 3 : culture et patrimoine
- Commission 4 : environnement et développement durable

Chaque jeune appelé se verra remettre son écharpe par son tuteur.

14h55 : Lecture et vote du règlement intérieur

15h10 : Présentation des candidats et élection des présidents et des deux vice-présidents de commissions.

15h40 : Vote pour le choix du nom de la promotion

16h : Fin de session